

Communiqué de presse

Loir-et-Cher : vers le 100 % Internet haut-débit

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, député, et Didier Lombard, président directeur général d'Orange / France Telecom, confortent l'Internet haut-débit en Loir-et-Cher en installant, dans les zones inaccessibles aux technologies classiques, des nœuds de raccordement spécifiques, vendredi 21 novembre. Ces nœuds de raccordement (NRA) ont pour objectif de réduire les zones d'ombre de l'Internet haut-débit en Loir-et-Cher. Pour permettre à chaque foyer d'accéder à l'Internet haut-débit, le conseil général investit 2,7 M € en 2008 et 2009.

Un enjeu pour l'aménagement du territoire

Le Loir-et-Cher bénéficie actuellement d'une couverture Internet haut-débit sur 98,8 % des lignes téléphoniques. « *Étendre la couverture de l'Internet haut-débit dans notre département est un réel enjeu d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, l'accès à cette technologie est aussi important pour les habitants que celui à l'eau potable ou à un réseau routier fiable. Pour l'attractivité du département et la qualité de vie des Loir-et-Chériens, le conseil général met tous les moyens existants en œuvre (NRA-ZO, Wifi, satellite) pour tendre à une couverture de 100 % du territoire en Internet haut-débit.* » Maurice Leroy, président du conseil général.

→ En 2004, le conseil général a signé la convention *Département innovant* avec France Telecom avec l'objectif d'accélérer le développement de l'Internet haut-débit, aboutissant à une couverture de 98,8 % du territoire. En 2008, 2 150 lignes restent à rendre éligibles à cette technologie. Ainsi, le conseil général a-t-il décidé de lancer un marché de « complément de la couverture haut-débit par la technologie NRA-ZO ». Son objectif : rendre éligible le maximum de ces lignes. Ce marché a été attribué, après appel d'offre, en mai 2008, à France Telecom.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Une première phase de travaux en 2008/2009 concerne 14 communes et 15 sites (Binas, Boursay, Châteauvieux, Fontaine-les-Coteaux, La Chapelle-Enchérie, Les Hayes, Le Plessis-Dorin, Lignières, Mareuil-sur-Cher, Maves, Orçay, Prénouvellon, Saint-Lubin-en-Vergonnois et Villerbon) permettra de relier près de 1 050 lignes pour un budget de 1,6 M €. La seconde phase, prévue en 2009, sur 15 communes, rendra éligibles quelque 700 lignes à l'Internet haut-débit, pour un budget de 1,1 M €.

→ 400 lignes resteront non-éligibles dans le département... Des lignes qui sont très éparses, puisque réparties sur 100 communes. Des réflexions sont engagées pour apporter des solutions techniques à ces foyers isolés.

NRA-ZO, une technologie qui booste Internet vers le haut-débit

La technologie ADSL (Internet haut-débit) est soumise à une contrainte technique : au-delà de 7 km du central téléphonique, le signal est trop faible. C'est cette réalité qui a conduit le Département à engager une nouvelle politique, au titre de l'aménagement du territoire. La technologie « nœuds de raccordement d'abonnés zones d'ombre (NRA-ZO) permet de combler cette distance entre le central téléphonique et les lignes individuelles.

→ L'installation consiste à placer un DSLAM (équipement ADSL normalement situé dans le central téléphonique) dans un sous-répartiteur, situé entre le central et le groupe d'abonnés non-éligibles. Ce nœud « booste » le signal Internet et lui donne l'intensité du haut-débit. Au bout de la ligne, les abonnés accèdent ensuite à la technologie ADSL.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr